ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Ukraine

Question au Gouvernement n° 1579

Texte de la question

UKRAINE

M. le président. La parole est à M. Rémi Pauvros, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Rémi Pauvros. Monsieur le ministre délégué chargé des affaires européennes, l'Ukraine est face à son destin. Au mois de décembre, vous êtes allé à la rencontre des manifestants de la place Maidan, à Kiev. J'ai moi-même reçu, en tant que président du groupe d'amitié France-Ukraine, dont j'associe les membres à ma question, M. Klitschko. Nous avons entendu l'envie de démocratie et l'envie d'Europe de ces manifestants. Le message est clair : leur horizon est européen et ils rejettent le choix du gouvernement actuel de se tourner uniquement vers un partenariat stratégique avec la Russie.

Aussi, depuis le 21 novembre, ils sont des centaines de milliers à descendre dans les rues avec à la main le drapeau étoilé. Face à cette détermination, les autorités ont choisi la violence et la répression. Cinq manifestants ont été tués la semaine dernière à Kiev, dont certains par tir à balles réelles. Pas moins de 500 personnes ont été blessées très gravement. Le Président semble s'être résolu à faire des concessions à l'opposition et, ce matin même, le Premier ministre a annoncé sa démission. Une session extraordinaire de la Rada, le Parlement ukrainien, se tient d'ailleurs en ce moment même à Kiev, et les lois du 16 janvier portant atteinte à la liberté d'expression et de manifester viennent d'être abrogées. Il faut dire que le rapport de forces s'est inversé : de Kiev, la révolte s'est peu à peu répandue à l'ouest, puis à l'est du pays, où la peur des provocations des groupuscules d'extrême droite domine.

Ainsi, à l'heure où nombre de citoyens doutent de l'Europe et de son avenir, d'autres désirent y entrer, nous rappelant que les promesses de l'Europe ne sont pas seulement économiques mais qu'elles se situent d'abord et avant tout sur le plan politique, démocratique, et sur le plan des libertés.

Vladimir Poutine s'entretient en ce moment avec le représentant de la Commission à Bruxelles pour tenter d'établir une éventuelle position commune. Monsieur le ministre, quelle position allez-vous adopter à l'occasion de ces négociations ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. Paul Giacobbi. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Thierry Repentin, *ministre délégué chargé des affaires européennes.* Monsieur le député et président du groupe d'amitié France-Ukraine, la semaine dernière, le Président de la République s'est exprimé avec la plus grande fermeté s'agissant des violences contre les manifestations qui ont eu lieu à Kiev et a appelé l'Ukraine à y mettre fin par la voie du dialogue et de l'apaisement. Vendredi dernier, Laurent Fabius a convoqué

l'ambassadeur d'Ukraine à Paris pour souligner, à l'adresse des autorités ukrainiennes, que l'évolution de la situation était à nos yeux inacceptable et pour lui faire part de notre inquiétude sur les récentes évolutions juridiques à Kiev. La concertation avec nos partenaires européens est permanente, qu'il s'agisse de Laurent Fabius ou de moi-même – je m'entretenais encore avec mon homologue britannique juste avant de venir aux questions d'actualité. Les institutions de l'Union européenne elle-même sont pleinement impliquées : le commissaire à l'élargissement, M. Füle, était à Kiev hier ; il y a une réunion cet après-midi entre l'Union européenne et la Russie ; nous sommes très attentifs à cette mobilisation. Les États membres sont mobilisés, en bonne intelligence avec les services de la Commission, pour contribuer à une sortie de crise.

Notre position reste la même : nous appelons au dialogue entre M. Ianoukovytch et les représentants de l'opposition, avec lesquels nous sommes en contact régulier – je suis allé moi-même à Kiev les rencontrer, de même que je me suis entretenu avec les membres du gouvernement.

Grâce à cette vigilance, les lois liberticides prises la semaine dernière pour limiter les manifestations ont été abrogées ce matin, et cet après-midi, la Rada siège pour voter l'amnistie des manifestants.

Mesdames, messieurs les députés, la France n'a pas changé de position : elle continuera à contribuer au retour du dialogue, à la fin des violences, et sera vigilante à ce que les Ukrainiens, et eux seuls, choisissent l'avenir de leur destin. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.)*

Données clés

Auteur : M. Rémi Pauvros
Circonscription : Nord (3e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1579
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires européennes
Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 janvier 2014
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 janvier 2014